

COMMUNE DE QUINTIN
Département des Côtes
d'Armor

CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 23 mars 2023

Convocation du :	17 mars 2023
Date d'affichage :	17 mars 2023
Nbre de conseillers en exercice :	21
Présents :	14
Votants :	19

EXTRAIT DU
REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° 2023/03/23 (Nomenclature 7.5)

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur Nicolas CARRO.

Etaient présents :

CARRO Nicolas - HAMON Jean-Paul - THERIN Emmanuel - MAUJARRET Marie-Madeleine - AUBRY Isabelle - GUILLOU-COROUGE Françoise - MORIN Sabine - REPERANT Thibault - LE BRIS Isabelle - RUEN Pauline - LE CHANU Fabienne - POISSON François - GUILLEMOT Sébastien - LE FUR Corentin.

Absents excusés : AUBRY Charlène, COISY Thierry, BOQUEHO Stéphanie, HELLARD Hugo, LE BUHAN Erwan.

Procuration :

AUBRY Charlène à LE CHANU Fabienne
BOQUEHO Stéphanie à MAUJARRET Marie-Madeleine
QUEMARD Bertrand à CARRO Nicolas
COISY Thierry à AUBRY Isabelle
CHATTARD-GISSEROT Thibault à THERIN Emmanuel ;

Le Conseil a désigné pour secrétaire de séance Monsieur THERIN Emmanuel.

Objet : Subventions 2023 aux affaires sociales

Le Conseil Municipal, après avoir examiné les demandes de subventions formulées par les différents organismes et associations ainsi que l'Adjointe aux Affaires Sociales de Quintin, Madame Marie-Madeleine Maujarret, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accorder les subventions suivantes :

Affaires sociales	Voté 2023
CCAS – Subvention Repas des Aînés	4 500,00 €
CCAS – Subvention Goûter des Aînés	300,00 €
CCAS – Subvention de fonctionnement	2 000,00 €
CCAS – Fonds de soutien à l'action sociale locale	700,00 €
CCAS – Aide à la restauration scolaire (quintinais de l'END)	4 500,00 €
Sous-total 1 :	12 000,00 €
Fonds de réserve « Grandes catastrophes et actions humanitaires »	3 000,00 €
Fonds de réserve « Affaires sociales »	
Sous-total 2 :	3 000,00 €
Ass Beauvalon (PAEJ Le Lieu-Dit – Quintin)	400,00 €
Visite des Malades dans les Etablissements Hospitaliers – Section Quintin	0,00 €
Secours Populaire - Antenne de Quintin	700,00 €
Croix Rouge Française – Antenne de Quintin	700,00 €
Association Les Tournesols - EHPAD de Quintin	200,00 €
Comité d'Aide et d'Action aux Handicapés (CAAH 22) – Saint-Brandan	200,00 €
ADMR22 – Antenne de Quintin (Ludothèque)	100,00 €
FAVEC 22 - Saint-Brieuc	80,00 €
Sous-total 3 :	2 380,00 €
Jeunes Sapeurs Pompiers	300,00 €
Union Nationale des Anciens combattants (UNC) – Section de Quintin	200,00 €
FNACA	50,00 €
Sous -total 4 :	550,00 €
TOTAL « Affaires sociales »	17 930,00 €

Le Conseil Municipal décide également d'accorder à PICA22 dans le cadre de son intervention humanitaire en faveur des victimes du séisme ayant touché la Turquie et la Syrie le mois dernier une subvention de 700 € au titre du Fonds de réserve « Grandes catastrophes et actions humanitaires ».

Pour expédition certifiée conforme.

M. Le Maire

Nicolas CARRO.


